novembre 2021 - N°41

Le journal

# Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS

## SOMMAIRE

**Municipalité**

Points travaux page 2
11 novembre et spectacle de Noël page 3

**Associations**

Le Club de l'Age d'Or page 4
Tous en scène page 4
MACVA page 5
Gymnastique volontaire page 6
Le Club de l'Amitié page 7

**Renseignements**

Dates à retenir– Etat civil page 8

## L'édito

Chers concitoyens, chères concitoyennes

Ces derniers mois, l'espoir est revenu et nous avons pu retrouver un peu de vie sociale, avec les associations qui ont repris leurs activités et permis de rompre l'isolement surtout pour nos ainés qui ont été beaucoup éprouvés par cette longue période de pandémie.

Mais… la menace est toujours là et les informations qui nous sont données ces jours ci ne sont pas très bonnes et laissent craindre que nous ayons à subir une nouvelle vague de contamination, avec ses contraintes.

Il faut rester positif et tenter de vivre du mieux possible avec les aléas de notre vie d'aujourd'hui et comme on veut croire que tout ira bien nous avons posé les projets habituels de fin d'année à savoir le goûter de Noël pour les anciens, suivi du spectacle pour les enfants du village, la visite du Père Noël et de l'apéritif pour les plus grands.

La cérémonie des vœux a également été programmée pour le vendredi 7 janvier 2022.

Alors, on va croiser les doigts et continuer de prendre toutes les précautions utiles pour nous protéger et pouvoir profiter de ces petits moments joyeux dans notre vie.

Prenez soin de vous.

A bientôt

Martine HUTEAU

## Points travaux

**Appartement Villeneuve :**

Les dernières finitions arrivent à leur terme. La marquise au-dessus de la porte d'entrée a été rénovée ; un portillon a été posé mais il est nécessaire de créer un autre passage sur le mur extérieur, côté R.D.148, afin de séparer l'accès garderie/cantine de celui de l'appartement. Un grillage a été posé entre la cour de l'école et l'espace parking, entrée de l'appartement.
Enfin, dernier signe d'avancement, le logement a été proposé à la location par le biais de petites annonces. Quelques contacts ont pu être établis…

**Travaux sur la R.D.248 :**

Comme indiqué dans son appellation, c'est le Conseil départemental qui assure l'entretien de cette voie. La commune est associée à la mise en œuvre des travaux, mais n'a pas l'initiative de la réalisation.
La première partie des travaux est pratiquement terminée : reprise des bas-côtés, soit une poutre en béton, soit de la grave, recouverte par endroits d'une émulsion plus gravillons.
Au printemps 2022, la route sera gravillonnée entièrement ; un marquage horizontal, bien utile par mauvaise visibilité, sera refait dans la foulée.

**Entretien espaces verts :**

Le temps pluvieux de ces derniers mois a, bien sûr, favorisé la repousse rapide de l'herbe. L'entreprise chargée de l'entretien a dû effectuer des rotations plus fréquentes (quatre depuis le début de l'année).

Assainissement :

Deux réunions importantes se tiendront avant la fin de l'année avec le B.E. avec pour objectif la finalisation de l'étude…

**Route d'Auvers :**

Là aussi des travaux d'élargissement ont été entrepris sur cette voie communale, avec le concours de la Communauté de Communes. Le croisement avec les autres usagers sera grandement facilité après la reprise des bordures, avec bitume. Des bas-côtés ont été arasés pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Enfin, des arbres ont été abattus, notamment le long du grand (et long) virage ; mesure de sécurité : risque de chutes d'arbres diminué et amélioration de la visibilité.

**Embellissement de la commune :**

Dans un précédent journal, nous vous avions parlé de ce terrain situé à côté de l'ancienne distillerie, rue de l'Orme. C'était, il faut le reconnaître, un roncier tout à fait inesthétique, en plein centre du village. Après nettoyage, déboisement et l'apport important de terre végétale, l'aspect de la parcelle n'est plus du tout le même. La dernière transformation vient tout juste de se terminer, à savoir, l'engazonnement…

**Pylônes de télécommunication :**

Deux pylônes de télécommunication entreront en service sur notre commune dans un proche avenir.
Le premier, de la société "Orange", sera dressé sur le terrain communal (bascule) sur la route de Bouville. D'une hauteur de 30 mètres et de forme triangulaire, il développera davantage de puissance et permettra d'améliorer la réception le long du couloir de la R.D.191, en déficit de couverture actuellement. L'emprise au sol sera de 25 m carrés, et ce pylône sera arboré à la base.
Le second, de la société "Free", sera implanté sur le chemin qui longe le cimetière du Mesnil Racoin, à environ 500 mètres du village. De forme triangulaire lui aussi, haut de 25 m, il améliorera la couverture pour les habitants du Mesnil et de Villeneuve. Comme le premier pylône, l'emprise au sol sera de 25 m carrés et la base sera également arborée.
Pourquoi cette décision ?... Il n'y aura plus d'autorisation pour fixer ces antennes sur un château d'eau, pour des raisons de sécurité. Le choix des terrains communaux permettra en outre, de compenser le manque à gagner après le démantèlement des antennes sur le château d'eau.

On en parle

## Informations ça et là !!!!

L'assainissement, suit le long chemin des formalités techniques et administratives et nous avons bon espoir d'une évolution « visible par tous » dans le courant de l'année à venir, mais avant cette divine étape vous serez invités à une réunion publique dont la date reste à fixer.

L'urbanisme est un sujet complexe et souvent mal perçu. **Les règles sont les mêmes pour tous**. Lorsque l'on décide, d'agrandir la surface habitable de son logement et/ou d'y apporter des modifications visibles de l'extérieur, on doit selon le cas, déposer en mairie une déclaration de travaux ou un permis de construire, et lorsque ces travaux sont terminés on doit également y déposer le récépissé d'achèvement de ces travaux. La commune est également en droit d'aller constater sur place la bonne exécution de ceux-ci. Le PLU de la commune achevé en février 2020 règlemente, les couleurs des crépis, des volets etc… les clôtures, les haies végétales et je vous rappelle que toutes ces règles sont consultables sur le site de la commune.
Alors, bien sûr, on peut essayer de tricher et de se passer de ces formalités mais sachez que les documents vous seront réclamés à un moment ou à un autre et notamment lorsque vous voudrez vendre votre bien.

L'entretien du village a été compliqué cette année à cause de la météo capricieuse que nous avons subie, et ce malgré les interventions fréquentes des professionnels en charge de l'entretien des espaces verts. Les successions d'humidité et de chaleur ont favorisé la pousse des mauvaises herbes, mais vous savez que la Commune respecte son engagement à ne pas utiliser de pesticides, ce qui nous oblige à supporter par intermittence, un peu d'herbe sur le trottoir ou dans les caniveaux. Ce n'est pas sale !! C'est la nature, et c'est beaucoup moins dérangeant que les masques laissés à l'abandon sur les trottoirs ou les crottes de chiens non ramassées. Un dernier passage de la balayeuse aura lieu dans le courant du mois de novembre pour permettre entre autres le ramassage des feuilles.

## Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2021, nous nous sommes réunis pour nous souvenir de ceux qui se sont battus, qui sont morts pour la France lors de la première guerre mondiale, mais aussi lors des conflits anciens et actuels.
Dépôt d'une gerbe, avec les enfants, et appel aux morts se sont succédés aux monuments de Mesnil-Racoin puis de Villeneuve, en présence d'une vingtaine de nos concitoyens. Une gerbe a également été déposée sur la tombe du soldat inconnu au cimetière de Villeneuve.
La matinée s'est achevée en mairie avec un vin d'honneur offert par la municipalité.

Rappel

■ La déchèterie d'Etrechy

Rue des Aunettes
91580 Etrechy
Tél. : **01 69 74 23 50**

Lundi au vendredi
**de 10H à 12H**
**et de 13H à 17H**

Samedi
**De 9H à 12H**
**et de 13H à 17H**

dimanche
**de 9H à 12H**

## ■ Le Club de l'Âge d'Or

Notre club a reprit tout doucement ses activités avec nos après midi « loisirs, jeux et bavardages » et une fois par mois, nos repas très conviviaux qui manquaient à nos adhérents surtout aux personnes seules qui ont besoin d'être entourées.
Nous espérons que l'année 2022 sera meilleure et que nous pourrons remettre nos petits voyages au programme.
Pour notre repas de fin d'année, nous avions l'habitude d'aller dans un restaurant où on nous servait un repas gastronomique cependant, cette année, nos adhérents ont décidé que nous ferons notre repas festif à la salle polyvalente.
Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'Année.

**Réclamation**
Le Club de l'Age d'Or s'adresse à celles et ceux qui ont accès au petit local de la Salle Polyvalente, réservé et accessible aux Associations munies d'une clef spécifique ; je sais qu'elles me soutiendront,

En tant que Présidente, j'ai eu la désagréable surprise de constater que notre micro-onde, situé derrière la porte de ce petit espace privé, avait été utilisé sans m'en avoir demandé l'autorisation ; les Adhérents du Club de l'Age d'Or sont choqués du procédé pour le moins « anti amical »,

Je remercie les Associations qui ont accès à ce petit espace de veiller à ce qu'il soit fermé à clef, dès leur départ de la Salle Polyvalente et peut-être éviter de prêter la clef à des personnes qui seraient moins scrupuleuses de nous tous.

Merci de votre compréhension.

## ■ Tous en scène

**Fin d'année pour Tous en Scène**

Une année encore bien difficile s'est terminée, avec de nombreux cours annulés.

Cependant les petits comédiens sont restés motivés et ont voulu présenter leur travail à leurs parents (contrairement à l'année dernière).

Ils ont donc improvisé des petites scènes et des jeux théâtraux
**le mercredi 7 juillet.** Nous avons passé un agréable moment en leur compagnie.

A l'issue, nous nous sommes réunis autour du verre de l'amitié, avant de se souhaiter Bonnes vacances !!

## ■ MACVA 91

# MACVA91

## L'entretien continue pendant la pandémie

Nous voici arrivés en automne 2021
et même si la Covid est toujours présente,
Macva 91 continue à entretenir le Mémorial.

La météo peu clémente a eu raison de 3 changements
de drapeaux. Cette année, ils n'ont pas été épargnés
par la pluie et le vent.

Bernard a refait une étoile en ciment
abimée par le mauvais temps également.

Pelouses, haies et jardinets ont donc été bien entretenus
tout au long de l'année.

---

En 2022, une lueur d'espoir nous fait penser à l'organisation
de notre assemblée générale fin janvier.

Adhérentes et adhérents, vous serez informés par courrier,
comme d'habitude.

Si la situation sanitaire reste stable, nous reprendrons aussi notre cérémonie annuelle
et nous espérons pouvoir vous retrouver au mémorial en mai ou juin (date non retenue à ce jour) …

L'association MACVA 91 vous souhaite de bonnes fêtes de fin année dans la joie, le bonheur et la santé
prenez soin de vous.

*Pour MACVA91 : Françoise Vigneron et Marie-Claire Marlin*

# Gymnastique volontaire

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
*Section de Villeneuve-sur-Auvers*
*Salle Polyvalente de Mesnil-Racoin*
*20 h30 - 22 h**
SAISON 2021-2022
« SPORT PLAISIR – SPORT LOISIR – SPORT SANTÉ »

Les séances de Gymnastique Volontaire, préparées et animées, tous les mercredis, à la Salle Polyvalente, par Christelle, Animatrice professionnelle diplômée du Sport et Réflexologue, vous permettront de maintenir :

- Votre tonus musculaire grâce aux activités de « Bien-être »,
- Votre capital santé avec les « techniques douces » dans une ambiance musicale et chaleureuse.

*Le « Passeport Découverte » d'une valeur de 2 séances, est offert à celles et ceux désireux de découvrir, sans engagement, les activités de « Bien-être » et de « Remise en forme » proposées par le Club de GYM de Villeneuve-sur-Auvers.*

Affiliation au Club :

- Coût : frais pédagogiques + frais de structure : 160 euros pour la saison sportive,
- Le coût de l'affiliation sera calculé au trimestre en fonction de la date d'inscription
- Licence fédérale FFEPGV avec assurance accident (à partir de 18 ans) : 27 euros (paiement unique)
- Licence fédérale FFEPGV avec assurance accident (de 15 à 17 ans) : 22 euros (paiement unique)

*Un certificat médical d'aptitude, datant de moins de trois mois, est nécessaire pour s'affilier au Club.*

---

BULLETIN D'AFFILIATION – SAISON 2021-2022
Nom, prénom : .....
Date de naissance : .....
Domicile : .....
Numéro de téléphone : .....

Merci de retourner ce bulletin complété, par mail à michele.bemilli@wanadoo.fr

---

*ENGAGEMENT DU CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VILLENEUVE-SUR-AUVERS*

*Les consignes sanitaires gouvernementales consécutives au coronavirus/Covid-19, sont appliquées avec grande rigueur. Les « accessoires » sont désinfectés avant chaque séance et ne sont pas interchangeables entre les gymnastes. Les participants seront informés en temps réel d'éventuelles annonces gouvernementales, impactant possiblement la programmation des séances, voire l'accès à la Salle Polyvalente*.*

*La Vie continue tout en appliquant les gestes « barrières » pour la sécurité de tous.*
*Au plaisir de vous accueillir.*

*Michèle BEMILLI – Présidente - 06 85 82 90 01*
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – Siège Social en Mairie de VILLENEUVE-SUR-AUVERS
Association W 911000722 – Affiliation à la FFEPGV n° A 091107- SIRET 39903862900016 – APE 9312 Z - Agrément Jeunesse et Sport 91S635.

## Club de l'Amitié

Pour la deuxième année le club de l'amitié n'organisera pas le marché de Noël, les conditions sanitaires du moment ne nous permettent pas de gérer à bien l'accueil des exposants et l'arrivée des visiteurs.

Le rendez-vous est donné pour l'année prochaine le 17 et 18 décembre 2022.

Courant octobre nous avons organisé un loto, avec ses 14 parties jouées l'après midi a été bien rempli, les lots gagnés ont apportés grande satisfaction aux heureux lauréats

Le Club se retrouve tous les 15 jours le plus souvent autour d'un repas, le dernier en date c'était un couscous et à cette occasion nous avons reçu notre accordéoniste Ginette qui, part certains morceaux joués a rappelé beaucoup de souvenirs aux adhérents. Traditionnellement nous allons enchaîné avec le Beaujolais nouveau qui sera consommé bien sûr avec modération et accompagné de ses plats de charcuteries.

La fin d'année approche et nous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes.

Le bureau

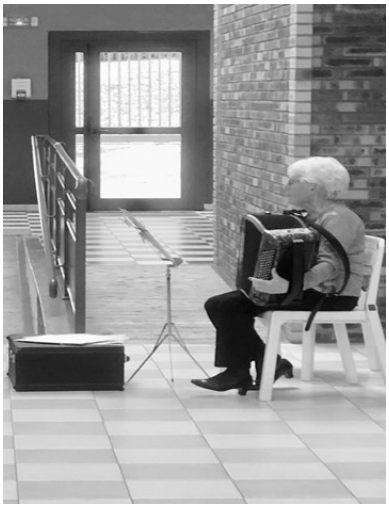

## Spectacle de Noël 2021

## Dates à retenir...

- les 3, 4 et 11 décembre 2021 : Téléthon
- le vendredi 17 décembre 2021 : goûter des anciens et spectacle de Noël
- le vendredi 7 janvier 2022 : vœux du maire

## Renseignements pratiques...

### Ouverture de la mairie

- Tel: 01.60.80.42.25
- LUNDI 17 H à 18 H 30
- JEUDI 17 H à 18 H 30
- SAMEDI 10 H à 12 H

### Ramassage des déchets verts (matin)

- *dans la limite de 10 sacs ouverts et 3 fagots de branches par foyer*
- **Lundi 13 décembre 2021**

### Ramassage des encombrants

- *Sur appel téléphonique au 01 64 56 03 63*

**Limités à 2 m3 - 2 fois par an**

### Collecte du verre et du papier

- *dans les containers prévus à cet effet à Villeneuve près de la mare et au hameau de Mesnil-Racoin près du cimetière.*

**Uniquement les bouteilles en verre sans leur bouchon, les bocaux et pots en verre sans leur couvercle. Pas de vitre, ampoule, vaisselle...**

**Ramassage des ordures ménagères:**
**JEUDI MATIN**

**Ramassage du tri sélectif (papiers compris):**
**MERCREDI MATIN**

***Pensez à signaler en mairie les éventuelles dégradations de vos containers***

## Etat civil

### Elle a poussé son premier cri

**Aline BESSOT** — **le 08 novembre 2021**

### Il nous a quitté

**Lionel DAUBOUIN** — **le 22 octobre 2021**